

COMMUNE DE POUILLEY-FRANÇAIS**Conseil municipal du vendredi 10 juillet 2015**

*Le conseil municipal de la commune de Pouilly-Français
s'est réuni au lieu habituel de ses séances
après convocation légale en date du vendredi 03 juillet 2015
en session ordinaire, sous la présidence du maire Yves MAURICE.*

Présents : Yves MAURICE, Michel LANQUETIN, Chantal JEANVOINE, Claude DANLOUE, Christian BAUD, Josette NICOLIN, Sylvain BOUCHER, Eric MOREL, Max WETSTEIN, Stéphanie GIBERT.

Absents excusés : Olivier MAGNIN donne procuration à Sylvain BOUCHER, Myriam FUMEY donne procuration à Michel LANQUETIN, Catherine DUC donne procuration à Chantal JEANVOINE, Stéphane CONDAMINE donne procuration à Claude DANLOUE.

Absente : Nathalie DECORBEZ

Secrétaire de séance : Claude DANLOUE

Session ordinaire

1. Délibérations

- Travaux de voirie, analyse des offres, choix du prestataire et définitions des différents travaux à réaliser suivant les tableaux ci-après, (à noter que ces dépenses sont prévues au BP 2015 en investissement à hauteur de **55 125, 00 € TTC**, hors subvention et hors travaux rue du stade, si on prend la somme maxi de l'entreprise Bonnefoy : 62 713 50 € moins le coût des travaux du stade, qui seront réalisés en 2016, cela fait **53 771, 78 € TTC**). 3 entreprises ont été consultées.

RECAPITULATIF - SOLUTION DE BASE

	Montant HT			
	Estimation	ROGER MARTIN	COLAS EST	BONNEFOY
Rue des Champs - Renforcement de la chaussée et construction de trottoirs	21 095,50	19 525,00	20 268,00	15 112,40
Rue du Stade - Renforcement de la chaussée	11 657,00	15 825,00	9 002,00	7 451,43
Chemin de Servolle et Chemin des Bormottes - Renforcement de la chaussée	14 839,00	19 995,00	11 480,50	9 391,40
Rue de la Libération - Réfection du revêtement des trottoirs en bicouche - Solution de base	10 020,00	7 200,00	8 580,00	3 360,00
Reprise de dégradations et de trous au PATA	5 000,00	2 500,00	3 000,00	3 459,70
MONTANT TOTAL HT	62 611,50	65 045,00	52 330,50	38 774,93
TVA 20 %	12 522,30	13 009,00	10 466,10	7 754,99
MONTANT TOTAL TTC	75 133,80	78 054,00	62 796,60	46 529,92

RECAPITULATIF - SOLUTION VARIANTE

	Montant HT			
	Estimation	ROGER MARTIN	COLAS EST	BONNEFOY
Rue des Champs - Renforcement de la chaussée et construction de trottoirs	21 095,50	19 525,00	20 268,00	15 112,40
Rue du Stade - Renforcement de la chaussée	11 657,00	15 825,00	9 002,00	7 451,43
Chemin de Servolle et Chemin des Bormottes - Renforcement de la chaussée	14 839,00	19 995,00	11 480,50	9 391,40
Rue de la Libération - Réfection du revêtement des trottoirs en enrobés - <i>Solution variante</i>	24 560,00	28 760,00	22 620,00	16 846,40
Reprise de dégradations et de trous au PATA	5 000,00	2 500,00	3 000,00	3 459,70
MONTANT TOTAL HT	77 151,50	86 605,00	66 370,50	52 261,33
TVA 20 %	15 430,30	17 321,00	13 274,10	10 452,27
MONTANT TOTAL TTC	92 581,80	103 926,00	79 644,60	62 713,60

Le conseil municipal se prononce par 14 voix pour le choix de l'entreprise BONNEFOY.

Le Conseil municipal se prononce par 12 voix pour et 2 voix contre pour la solution variante (trottoir en enrobés), pour un montant TTC de 62 713, 60 €

- Travaux de marquage au sol prévus au BP 2015 (3 entreprises consultées)

En 2010 les travaux de marquage étaient réalisés par l'entreprise T1 pour un montant de 3506,38 € HT et 4193,62 € TTC cette année après consultation je vous propose de retenir la société HICON France pour un montant de 1996 € HT et 2395,20 € TTC

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.

- Devis pour balises et panneaux de signalisation prévus au BP 2015.

	SEP Industrie	SIGNAL	jppdirect	T1
balises J 11	2220,2	2585,5	1835	1277.50
pistolet	99,06	139,9	70,26	offert
4 cartouches	213,32	150	197,36	offert
1 clé	64,04	69	59,67	offert
total HT	2596,62	2944,4	2162,29	1277.50
total TTC	3115,944	3533,28	2594,748	1533.00

	GIROD	AUA signalitique	FC Signaux	
panneaux C 18	-	241,32	153,3	
Panneaux B 15	-	311,4	201,6	
brides	-	42,16	7,04	
boulons	-			
transport	10,00	60	20	
total HT	364,34	654,88	381,94	
Total TTC	437,21	785,86	458,33	

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour retenir les entreprises T1 et GIROD

- Délibération portant sur la délégation d'attributions du conseil municipal au maire

Vu l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales permettant au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences,

Considérant l'utilité de ces délégations pour gérer plus efficacement et plus rapidement les affaires communales et éviter la surcharge des ordres du jour des séances de conseil municipal.

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.

- Modification des commissions municipales.

Quelques modifications sont apportées suivant le tableau joint.

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.

2. Divers et tour de table :

-Arrêté feux d'artifices pour le 14 juillet (affichette jointe en prévention)

-Travail des commissions : un grand remerciement pour tous les participants et le travail accompli

-Travaux de la salle des fêtes en juillet et août 2015

-Versement de 38 326 € pour les travaux d'extension de l'école (subvention DETR de 2014)

-Lettre N°7 en cours pour fin juillet.

-Vacances de Sonia du 3 août au 21 août inclus, reprise le lundi 24 août

-Réunion publique PLU le 21 septembre 2015 à 20h 30

-Accord de M. Vuillin pour abattre l'arbre à côté de l'usine Gonckel.

-Tour de table :

-Station d'épuration : problème de dégrilleur en cours.

-Trou vers chez M. et Mme Drogrey, faire un courrier au Département.

-Prévenir les riverains pour tailler leurs haies rue de la Libération avant les travaux sur le trottoir.

-Mettre un panneau "chiens en laisse" au bord de la ferme vers le parking "Maison pour tous".

-Fauchage de la station d'épuration en mai et en septembre.

-Elodie Calley est la nouvelle institutrice.

La séance est levée à 21h 50

Yves Maurice

Maire de Pouilley-Français